

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Avis relatif à la tarification du pied à restitution d'énergie de classe III PROTEOR HIGHLANDER visé à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale

NOR : SSAS2210777V

En application de la convention entre le comité économique des produits de santé et la société PROTEOR, le prix de vente maximum hors taxes au distributeur revendant directement aux assurés sociaux (dénommé ci-après prix de cession) en € HT, le tarif et le prix limite de vente au public en € TTC (PLV) du produit visé ci-dessous sont fixés comme suit :

CODE	DÉSIGNATION	Prix de cession en € HT	Tarif en € TTC	PLV en € TTC
2700010	Pied restitution énergie, classe III, PROTEOR, PROTEOR HIGHLANDER.	1 566,80	2 512,82	2 512,82